



Le 15 décembre 2009

Le Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de la Corrèze recrute :

Un agent de développement (H/F) en CDI à temps partiel (1/4 temps)

L'association regroupe 59 structures affiliées et plus de 2000 adhérents sur l'ensemble du département. Elle appuie le développement de la Gymnastique Volontaire auprès d'un public de tous âges.

Description du poste :

Sous la responsabilité de la Présidente et du Comité Directeur, l'agent de développement participe à la définition du projet d'actions départemental. Il met en œuvre les projets départementaux et accompagne les associations locales dans leur organisation et leur développement.

Missions :

Coordination de projets :

- Analyse l'existant, élabore des propositions de développement de la Gymnastique Volontaire en Corrèze
- Elabore les dossiers techniques administratifs et financiers
- Facilite la mise en œuvre des projets sur le terrain en lien avec les partenaires, bénévoles et animateurs

Animation / communication :

- Participe à l'animation de la vie associative
- Participe à l'élaboration d'outils de communication et de promotion de la Gymnastique Volontaire auprès des partenaires et du public.

Appui aux structures adhérentes :

- Appuie la création d'associations de Gymnastique Volontaire sur le territoire
- Soutient les associations existantes dans leurs projets et leur vie associative

Compétences recherchées :

- connaissance et expérience du monde associatif (connaissance du secteur sportif souhaitée)
- connaissances en gestion de projets, en gestion administrative et financière
- maîtrise de la communication orale et écrite
- autonomie, sens du contact et des responsabilités
- maîtrise des outils informatiques
- mobilité et disponibilité (permis B et véhicule individuel indispensable)
- niveau bac + 2 exigé ou expérience équivalente

Conditions d'exercice de l'emploi :

- Caractéristiques : CDI à temps partiel (38 h par mois)
- Horaires hebdomadaires à définir, amplitude variable en fonction des obligations liées aux projets
- Déplacements fréquents (départemental et parfois régional)
- Le lieu d'exercice : poste situé à BRIVE
- Formation « Agent de Développement » assurée par l'employeur (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience possible)
- Salaire indicatif : selon Convention Collective Nationale du Sport (qualification technicien, groupe 4), 415 € brut mensuel

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Mme la Présidente, avant le 17 janvier 2010

Par courrier à :

CODEP EPGV 19

Maison des sports

25 bd Voltaire

19100 BRIVE LA GAILLARDE

Ou par courriel :

Codepepgv19@wanadoo.fr

Avec l'objet : « recrutement agent de développement »